

KEYNOTE ADDRESS

PRIX LATSIS UNIVERSITAIRES 2003

**LE RÔLE DES PETITS ÉTATS
DANS UNE GRANDE EUROPE**

JOSÉ MANUEL DURÃO BARROSO
PREMIER MINISTRE DU PORTUGAL

**L'Europe à la croisée des chemins :
« Vers la société de la connaissance »**

VIVIANE REDING
MEMBRE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE
RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE



FONDATION LATSIS
Internationale
N° 19

LE RÔLE DES PETITS ÉTATS DANS UNE GRANDE EUROPE



JOSÉ MANUEL DURÃO BARROSO

PREMIER MINISTRE DU PORTUGAL

Professeur Sidjanski, cher ami, Monsieur le Recteur, Monsieur le Président de la Fondation Latsis, chers amis de la famille Latsis, Messieurs les Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs.

D'abord merci beaucoup, mon cher Dusan, pour tes mots aimables qui sont, comme tu l'as bien dit, le fruit d'une amitié, une amitié qui s'est construite quand nous avons travaillé ensemble. Quand j'ai eu l'honneur d'être admis ici, à l'Université de Genève, j'ai été étudiant puis assistant. En tout, j'ai passé 6 ans à Genève. Mon fils aîné est né dans cette ville. Je crois que c'est important pour nous, maintenant, de préserver ce lien entre Genève et Lisbonne, entre la Suisse et le Portugal, qui sont deux pays qui, à beaucoup d'égards, sont bien complémentaires. Et je crois que dans les fonctions que j'ai, je peux continuer à travailler pour l'amitié entre nos deux pays, mais aussi pour les liens entre les universités, l'Université de Genève et les Universités portugaises. J'espère que cette initiative conjointe que nous avons maintenant, en rappelant le Genevois Denis de Rougemont, un grand Européen, sera aussi un facteur d'unité dans ce dialogue des civilisations et des cultures. Car Genève, c'est la Suisse que j'aime, la Suisse d'ouverture, la Suisse de la tolérance, la Suisse qui se prépare à la globalisation, et ces jeunes lauréats qui étaient là tout à l'heure, et que je veux aussi féliciter, vont y faire leur travaux.

Après avoir entendu ce que ces lauréats ont dit sur le magnétisme, les nuages, le poète Lucain, l'incertitude, le marché, je trouve qu'il y a des points communs au moins entre l'Europe et les nuages et l'incertitude. Et c'est un problème que j'ai eu, comme l'a dit Dusan Sidjanski, ayant un pied dans la science politique et l'autre dans la politique, de savoir comment c'est possible de contrôler l'incertitude dans la décision politique. Et le moment que l'Europe vit à l'heure actuelle est un moment dramatique à beaucoup d'égards, car nous ne savons pas vraiment quel sera le futur de cette Europe. Et c'est sur cette Europe que je viens aujourd'hui vous parler brièvement.

Avec le plus grand élargissement de son histoire, l'Union Européenne comptera désormais avec environ 450 mio d'habitants, un quart du produit national brut mondial et 25 états membres. Parmi ces derniers, et en termes relatifs au sein de l'Union, pas moins de 19 sont des Etats considérés de petite ou moyenne dimension.

Alors, avant d'entrer dans le vif du sujet, je crois qu'une première constatation s'impose naturellement par elle-même : **dans une Europe si vaste et si puissante économiquement, le rôle d'un si grand nombre de petits et moyens Etats membres est important et sera forcément important.** Il est donc utile d'en parler.

Le débat sur les grands et petits Etats membres dans l'Union Européenne, quoi qu'on dise, n'est pas vraiment récent. Il s'est progressivement affirmé dans un crescendo au milieu des années 80 jusqu'à nos jours, la question ne se posant pas avant, en tout cas pas dans les mêmes termes.

Personnellement, je crois qu'il y a une relation assez étroite entre l'ouverture du grand chantier de la réforme institutionnelle, dont la première étape a été l'Acte Unique européen en 1986, et qui se prolonge jusqu'à nos jours avec la conférence intergouvernementale qui est en cours, et l'affirmation progressive d'un certain nombre de malentendus et parfois même de querelles sur le rôle et l'importance des Etats en fonction de leur dimension.

En effet, à chaque nouvelle réforme de l'Union, on assiste à des tentatives de certains membres de l'UE de profiter de l'occasion pour affirmer un peu plus leur propre pouvoir. Progressivement, on en est arrivé à la situation actuelle, où ceux parmi les membres de l'UE qui ont une petite ou moyenne dimension se voient souvent obligé d'invoquer, avec chaque fois plus de force, le respect du principe d'égalité entre les Etats pour ne pas laisser éroder un peu plus leur place dans le système institutionnel.

Pour ceux qui, comme moi, croient véritablement au projet européen, il est important de reconnaître qu'il existe ici un problème auquel il faut faire face. La tentation de suivre une logique de pouvoir purement intergouvernementale est bien réelle. Si elle finissait par prévaloir, ce serait certainement la fin de l'Union, en tout cas de cette Union qui nous a servi et sert si bien les membres de l'Union Européenne.

La tournure de ce débat sur le rôle et l'importance des Etats selon leur dimension est parfois regrettable et dommageable. Elle ne repose pas sur

des fondements réels. Car si on veut être rigoureux on ne peut pas dire qu'il y a des petits et des grands pays, mais qu'il y a des pays plus peuplés ou moins peuplés, ce qui est une nuance importante.

Le concept même de petit Etat n'existe pas. Il y a des Etats, leur dimension démographique étant différente. Mais, avouons-le, la dimension des Etats est une question très relative. Par comparaison avec la Chine, la Russie ou les Etats-Unis, même les plus grands de l'Union ont une mine bien moyenne. Et si l'on compare des pays comme le Luxembourg, qui a le niveau de vie le plus élevé de l'Union, à des pays bien plus vastes et plus peuplés, d'habitude plus pauvres, on est bien forcé d'admettre une deuxième constatation : **bien que la dimension soit un élément important, ici aussi ce n'est pas le seul qui doit être considéré.**

Alors vient parfois ce complexe du petit dans le pays lui-même. Mais on oublie que par exemple le Portugal, si vous considérez l'Europe à 25, est en huitième place, *ex aequo* avec la Belgique, la Grèce, la Hongrie, la République Tchèque, avec une dimension d'un peu moins de 10 mio.

Mais il y a parfois dans beaucoup de nos pays cette idée qu'on est petit et je trouve que c'est une idée mauvaise, d'un point de vue politique.

En effet ce qui est important pour qualifier un Etat ce n'est pas de savoir s'il a quantitativement une grande dimension, mais surtout de juger si sa contribution à la vie en commun avec ses autres partenaires est ou pas une **contribution de qualité.**

Il suffit de regarder ce qui se passe au sein de l'Union dans le cas de ce processus de réforme pour se rendre compte du facteur qualité et de son importance. Que les Etats aient quelques dixièmes de plus ou moins de pourcentage de pouvoir dans la prise de décision du conseil, cela ne changera pas grand chose à notre vie ni à celle des autres.

Et je dois vous dire que je trouve aussi un peu triste quand on fait des calculs pour voir quel est le pourcentage de pouvoir normal, pas le pouvoir de décision mais le pouvoir pour bloquer les décisions. C'est vraiment une conception négative du pouvoir et de l'influence. Par contre, la

qualité de la participation de l'Etat est et sera toujours un facteur décisif. C'est par la qualité de son action qu'un pays compte dans l'ensemble européen. Sont beaucoup plus important, par exemple, je le cite encore une fois, le Luxembourg, un tout petit pays, et aussi la Belgique, les Pays Bas, et des pays à dimension moyenne qui sont toujours au coeur de la décision européenne, que certains pays, peut être plus grands, mais qui prennent une position très souvent périphérique, voire marginale à l'égard du processus de construction européenne. Donc la qualité de la participation des pays se mesure aussi par la spécificité de leur apport et par la richesse de leur contribution individuelle. Par exemple quand le Portugal et l'Espagne ont adhéré en 1986, l'adhésion de ces deux pays a été vue comme contribuant à renforcer les liens de la communauté européenne avec d'autres régions du monde, notamment l'Amérique latine et les pays lusophones et hispanophones. Et c'est vrai qu'à l'époque, je me rappelle qu'ici même à Genève - je suis venu à un colloque de l'Institut Batelle bien avant notre adhésion - les conséquences de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal étaient alors presque toujours vues en termes négatifs. Je crois qu'aujourd'hui, si on est honnêtes, on reconnaît que l'adhésion de ces deux pays de la Péninsule Ibérique a représenté quelque chose de positif, non seulement pour les pays eux-mêmes, cela sans aucun doute en termes de développement, mais aussi pour le mouvement européen en général.

L'Union Européenne a été conçue comme une organisation internationale *sui generis* avec deux principaux objectifs : rendre la guerre matériellement impossible entre ses membres et leur assurer la prospérité. Je crois qu'il faut le dire, elle a bien réussi. Je sais que ce n'est pas à la mode de dire du bien de l'Union Européenne, mais en regardant les résultats, elle a bien réussi, même au-delà des attentes de ses pères fondateurs. Jacques Delors a même désigné l'UE d'OPNI, c'est-à-dire, objet politique non identifié. Mais OPNI ou pas, la vérité c'est que les concepteurs du projet européen, les pères fondateurs, ont bien su faire les choses. Ils ont minimisé au sein des Communautés Européennes les relations de forces telles qu'elles existaient - et existent trop souvent encore à son extérieur - comme sources de conflits dans le cadre des relations internationales. Ils l'ont fait avec justesse, en créant un système nouveau, qui par le biais d'une certaine pondération du pouvoir

relatif des Etats membres tient dûment compte des différences de dimension de ces derniers, en donnant à tous, même aux plus petits, un mot à dire lors de la prise de décisions.

Le résultat est qu'aujourd'hui l'Union Européenne est devenue une réalité structurellement démocratique. Contrairement au passé, les petits, moyens et grands pays sont aujourd'hui dans une position d'égalité, ou presque, quand il s'agit de prendre les grandes décisions. Il est vrai que pour l'activité législative courante une certaine pondération tient compte de la dimension des Etats. Mais pour les questions fondamentales, comme l'élargissement de l'Union, la voix de tous a plus ou moins le même poids.

La question importante à l'heure actuelle c'est de savoir si le changement de la quantité, quand on passera de 15 à 25, ne pourra pas amener à un changement de qualité dans ce type d'interaction. Mais je crois qu'aujourd'hui, malgré ce qu'on puisse dire, l'Union reste démocratique. Contrairement à ce qui s'était passé pendant longtemps, si l'on considère les guerres en Europe, les petits, moyens et grands pays, sont dans une position d'égalité sur le plan formel en termes de décision. Il est vrai que l'on doit tenir compte de la dimension relative des Etats et il y a plusieurs raisons pour cette pondération. Mais pour les questions fondamentales, la voix de tous a plus ou moins le même poids, c'est à dire tous les Etats ont le pouvoir de dire oui ou non au développement de notre Union.

Je crois que c'est bien cette mécanique tout à fait spéciale qui est à la base de l'immense succès qu'a été jusqu'à présent l'Union Européenne. Elle s'est affirmée grâce au respect et à l'emploi d'une méthode originale, la « **méthode communautaire** », qui combine savamment l'égalité formelle des droits, la participation réelle de tous aux décisions, la solidarité et le respect des spécificités nationales, et qui tient aussi compte des réalités, notamment du fait que les Etats membres ont des dimensions différentes.

La méthode communautaire est un élément fondamental du projet européen, il faut absolument en parler. Il en va de l'équilibre entre les institutions de l'Union et de la bonne prise en considération des différents

intérêts en jeu, que ce soit l'intérêt général de l'Union, qui dépend surtout de l'action d'une Commission forte et indépendante, ou les intérêts des Etats, qui sont défendus au sein du conseil, ou encore les intérêts du peuple, qui retrouvent leur expression principalement au Parlement européen.

J'insiste sur l'importance d'une Commission forte et indépendante. Car la Commission est parfois l'arbitre entre les Etats de grande dimension. Si nous avons, comme certains veulent, une dimension communautaire de plus en plus faible, il y aurait un grand risque de confrontation et cette logique purement intergouvernementale peut porter atteinte à certains principes fondamentaux de la construction européenne.

Quelles conclusions tirer de ce succès qu'est le processus de construction européenne ? Malgré tout ce qu'on puisse dire, si je suivais la maxime des entraîneurs de foot je dirais « qu'on ne touche pas une équipe qui gagne ». Mais je vois qu'une telle position ne tiendrait pas la route au vu de la véritable révolution que l'Union est en train de vivre, fruit du plus grand élargissement de son histoire. A partir du prochain mois de mai nous passerons de 15 à 25 membres, c'est-à-dire, il y aura un élargissement complètement différent des précédents élargissements.

Mais s'il faut réformer et innover **il est aussi sage de préserver certaines caractéristiques de l'Union. Je parle ici de la méthode communautaire, d'un esprit de compromis, une certaine complicité entre ses membres qu'il faut garder à tout prix. Je parle aussi de la possibilité qui est offerte à tous les Etats membres, indépendamment de leur dimension, de trouver une véritable place dans l'Union, à laquelle ils doivent se sentir véritablement associés tant au niveau gouvernemental que par le biais de leur population respective**, et là, le leadership politique a son importance. Parce que quand les leaders politiques, quand les chefs d'Etat des divers gouvernements et les Ministres des affaires étrangères vont à Bruxelles et au Luxembourg et reviennent dans leur capitale en disant qu'ils ont gagné en tout, en suggérant que les autres ont perdu, ils ne sont pas tout à fait honnêtes. Il faut expliquer à nos populations que la construction européenne dépend de l'esprit de compromis. Il faut expliquer qu'on doit maintenir

cette culture de complicité, de club dans le bon sens du mot club, d'élégance pour la prise des décisions. Il faut que les Etats de plus grande dimension qui, dans le passé ont su très bien gérer cette relation, donnent maintenant l'exemple. Je me rappelle par exemple d'Helmut Kohl puisque j'ai participé à pas mal de conseils européens. Il faut, comme lui, avoir l'intelligence stratégique de ne pas imposer une logique purement quantitative et rechercher cette culture du compromis qui est vraiment au coeur de la construction communautaire. Je crois que c'est important de maintenir ces caractéristiques. Il faut penser aux attentes des citoyens. Bien sûr, il faut aussi comprendre les citoyens des pays plus grands qui veulent naturellement une place en conséquence de leur pays ; mais aussi les citoyens des pays moins grands, qui n'accepteraient pas que leur pays disparaisse derrière une Union où ils ne se reconnaîtraient pas.

Pour moi, assurer la construction européenne oblige à réfléchir à un difficile dilemme. De mon côté je suis convaincu que la solution passe par un équilibre entre deux réalités, à savoir, la volonté d'intégration progressive de nos pays et la nécessité de respecter leur propre identité. Et je dis cela avec autant de plus de conviction que le mot d'ordre est bien aujourd'hui de construire une Union dans la diversité. Pour que les citoyens respectent l'Union celle-ci doit respecter ses membres. Soient-ils grands, petits, ou moyens, tous y ont un rôle, pas nécessairement le même, mais également digne et important. Car l'Union est comme un puzzle : si on lui enlève une pièce, toute petite qu'elle soit, tout reste incomplet. Si la machinerie ne remplit pas sa fonction, c'est tout l'ensemble qui peut en subir les conséquences.

Par ailleurs, les Etats ne sont pas, dans l'absolu, fondamentalement différents les uns des autres. Un Etat garde ses caractéristiques principales et fondamentales, indépendamment de sa dimension. C'est vrai que chacun de nos Etats défend dans l'Union ses propres intérêts, mais le tout dans un cadre institutionnel qui est supposé favoriser la recherche du bien commun.

Mais si le rôle des uns et des autres se ressemble la manière d'agir est parfois différente selon leur dimension. En effet, les petits et moyens Etat membres se voient souvent obligés d'être plus persuasifs que leurs parte-

naires plus grands pour réaliser leurs objectifs. Ils doivent aussi faire preuve de plus de flexibilité, parce qu'ils savent bien que la meilleure voie à suivre n'est certainement pas celle d'affirmer brutalement le pouvoir, qui est pour eux une denrée plutôt rare, en tout cas en termes relatifs. Le secret des petits et moyens Etats est fréquemment de savoir remplacer la puissance par l'influence.

Je ne résiste pas à citer mon collègue luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, que je considère comme un sage dans l'Union, et qui a bien su résumer ce que c'est d'être un petit ou moyen Etat dans l'Union. Lors d'une interview à un journal luxembourgeois, (Lëtzbuerger Land) il a dit ceci :

« Notre méthode de travail repose sur le principe d'être mieux informé que les autres, surtout les grands, qui estiment pouvoir s'en passer. Au-delà de connaître la position d'un pays, il faut comprendre quels sont les enjeux et arguments sur le plan national qui y ont mené. (...) Enfin, il faut être sensible aux alliances naturelles et sporadiques qu'il est possible de nouer. (...) Pour les alliances sporadiques, il faut comprendre que soutenir un pays sur un dossier qui est particulièrement important pour lui, mais pas nécessairement pour nous, peut ouvrir des nouvelles opportunités le jour où nous avons besoin d'un soutien. Cette approche a comme résultat qu'à 60 % de mon temps est investi dans les affaires européennes, et répond aussi à la question pourquoi je voyage tant. »

En tout cas une chose est claire : ils doivent être mieux informés que les autres. C'est vrai, les petits et moyens pays connaissent souvent beaucoup mieux les grands pays que l'inverse. On dépense notre temps à voir ce qui se passe chez les autres et cela est un atout, pas un problème.

Une autre caractéristique des Etats membres moins grands est leur capacité de s'adapter aux changements. En règle générale ils sont plus ouverts aux marchés financiers, mais aussi d'un point de vue commercial, parce qu'ils disposent de moins de possibilités à l'intérieur de leurs frontières ; avec des exceptions notables, la population des petits Etats a naturellement tendance à être plus homogène. En contrepartie, ils tendent à une plus grande spécialisation, ce qui les rend plus vulnérables aux chocs commerciaux.

Par ailleurs, le fait que les Etats de plus grande dimension aient en général des intérêts plus globaux à défendre fait en sorte qu'il revient souvent aux Etats de dimension plus petite de trouver des bonnes ficelles pour aboutir à des compromis. En effet, certains pays paraissent avoir une plus grande aptitude à jouer le rôle de facilitateur de compromis et ceci, quoi qu'on puisse dire, est fréquemment le cas des Etats de petite ou moyenne dimension.

Il suffit de regarder comment les Etats exercent leur rôle de présidence de l'Union Européenne pour constater que, dans l'ensemble, les petits et moyens Etats ont presque toujours eu une plus grande facilité à obtenir des compromis dans l'intérêt de l'Union.

De tout cela résulte une autre constatation : à mon sens **les Etats de petite ou moyenne dimensions ont la fonction primordiale de promouvoir mieux que quiconque l'intérêt communautaire**. C'est pourquoi je suis convaincu que dans cette nouvelle union on devra savoir préserver ou créer des mécanismes pour que tous les Etats membres puissent avoir des chances égales d'affirmer pleinement cette précieuse compétence qu'est la recherche de l'intérêt communautaire.

Ces caractéristiques communes ne doivent pas nous faire croire que les petits et moyens Etats forment un front uni dans l'Union. Ce serait une vision manichéiste et fautive de la réalité.

Il est vrai que leurs agendas coïncident parfois, comme on l'a vu pendant une bonne partie des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe. Etant plus nombreux, il est aussi naturel que les coalitions contre Etats de moindre dimension soient plus nombreuses. Mais ce sont les intérêts qui déterminent les alliances, et aujourd'hui les intérêts sont très diversifiés et nombreux et je crois que c'est bon pour l'Europe d'avoir ce qu'en anglais on appelle des *shifting coalitions*. c'est-à-dire, ce serait mauvais pour l'Europe de se « balkaniser » en groupes organisés d'intérêts, ceux du nord contre ceux du sud, ceux du centre contre ceux de la périphérie, les riches contre les pauvres...

Le Portugal vote beaucoup de dossiers avec l'Espagne. C'est normal, puisqu'ils partagent la même péninsule. Pour d'autres questions on est

très proches des Anglais ; et pour d'autres encore on l'est des Français et Allemands. On se retrouve souvent avec des petits et moyens états, par exemple avec l'Autriche, la Finlande, la Grèce, l'Irlande. Il y a plusieurs affinités, il faut savoir les gérer. Et le danger, comme je le vois, serait s'il y avait des alliances figées et structurées qui pourraient séparer l'Union dans plusieurs groupes.

Donc, pour conclure, quelle conclusion pourra-t-on tirer de tout ce qui a été dit ? En premier lieu que tous les Etats doivent véritablement se respecter, indépendamment de leur dimension. Plus qu'une question d'égalité entre Etats membres, c'est une question d'égalité entre citoyens. Un citoyen d'un petit Etat se sentirait diminué si son pays valait moins face à d'autres pays. C'est bien celle-ci une des principales conditions pour qu'il n'y ait pas de clivage ni de ressentiment entre grands, petits et moyens. Si cette condition n'est pas respectée, le succès de l'Union sera toujours une matière inachevée.

Dans l'Union Européenne comme partout ailleurs mon pays jouera pleinement son rôle d'Etat et défendra ses intérêts, c'est tout à fait naturel. Mais il ne le fera avec un esprit positif de coopération, en recherchant avec ses partenaires un avenir véritablement commun où jouera « l'esprit de l'Union ».

Car notre position de départ est celle de considérer que ce ne sont pas ceux qui sont tout le temps en train de créer des difficultés, et qui se posent comme le front du refus, qui arrivent mieux à influencer le cours des choses. C'est pourquoi, nous avons accepté, comme base de travail, de résultats la convention européenne et le traité constitutionnel.

Nous pensons que la meilleure stratégie consiste à combiner la défense de nos intérêts avec la poursuite des objectifs communs. Le tout avec un esprit de compromis et de bonne coopération, en nous insérant dans la ligne centrale d'action. Nous sommes convaincus que c'est ainsi que nous nous retrouverons mieux dans le résultat final.

Et je crois que l'histoire communautaire nous montre que c'est celle-là la bonne voie pour affirmer l'intérêt de chaque pays dans l'ensemble ; et

pas l'idée de refus, pas l'idée de la résistance à un mouvement commun, pas l'idée de la marginalité ou de la périphérie. Au contraire, il faut avoir une contribution proactive, comme je l'ai dit dans mon exemple précédent. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut répondre plutôt en terme de qualité qu'en terme de quantité.

Il faut rechercher la qualité au niveau des réponses internes de notre système politique et économique, données dans l'utilisation des fonds de la cohésion, mais aussi la crédibilité sur le plan externe en sachant être un partenaire responsable et constructif, non seulement dans l'union mais dans le monde en général, en étant un allié sûr et crédible. Je crois qu'entre alliés, nous devons approfondir l'idée de crédibilité. C'est-à-dire, quand on est un allié de quelqu'un, on doit s'y tenir même si on a des réserves. Pour nous, la qualité compte donc plus que la quantité. Donc, dans l'union le nombre de ses membres devenant de plus en plus grand il est naturel que le facteur qualité puisse assumer de plus en plus d'importance. Seulement de cette manière nous pourrons tous nous concentrer sur l'essentiel du projet européen, qui se traduit dans la recherche d'une union de plus en plus étroite avec un véritable espace intérieur de paix qui puisse contribuer efficacement à la paix et à la prospérité dans le monde.

Je crois qu'une union où chaque Etat membre soit en mesure de jouer pleinement son rôle et de s'épanouir en accomplissant sa propre destinée est possible. Je crois que la tendance forte va dans le sens de l'union. Je crois que le monde globalisé que nous avons aujourd'hui conseille à tous les membres de l'Europe de devenir plus intégrés. Dans les grandes questions internationales, quel est le poids d'un seul pays, d'un grand pays de l'Union ? Quel est le poids à lui seul dans les grandes négociations commerciales internationales ? Quel est son degré d'influence ? Je dirais qu'il est presque zéro. En vérité, lorsqu'il s'agit d'une grande négociation internationale, ce qui compte c'est le bloc, c'est les Etats-Unis, c'est le Japon, les pays en voie de développement et l'Europe, avec la Commission qui parle au nom de tous. Si mon pays veut avoir seul une influence sur une négociation textile internationale, soyons francs que son influence serait nulle. Et même pour un pays plus grand, ce serait la même chose. Ce peut-être un jeu à somme positive, où ce qu'un Etat

gagne n'est pas ce qu'un autre perd. On peut gagner tous en même temps. Donc l'idée même de partage de souveraineté continue à être une idée actuelle.

C'est non seulement une question de maximisation de notre pouvoir, de notre influence, mais c'est aussi, pourquoi ne pas le dire en rappelant Denis de Rougemont, une question de civilisation.

Car je crois qu'un monde ouvert sans l'ultranationalisme, sans xénophobie, sans chauvinisme, c'est un monde meilleur, et nous devons toujours garder à l'esprit qu'en politique nous travaillons pour le pouvoir de notre propre pays, nous travaillons bien sûr pour le respect de notre identité en même temps que nous travaillons pour un monde meilleur.

Merci beaucoup pour votre attention.

« Eh bien je crois que nous avons eu le témoignage de tes qualités, de tes capacités, et je voudrais surtout attirer votre attention sur ces doubles aspects que vous avez pu concevoir, une pensée structurée et une expérience politique profonde. Le Premier Ministre accepte de répondre à quelques questions. »

Question :

Monsieur le Premier Ministre, je profite de cette Genève étant une ville de paix et très symbolique sur le plan international dans le cas de l'humanisme, pour poser une question qui porte bien sur les petits Etats, mais qui ne concerne pas le continent européen mais africain, et un Etat que vous connaissez très bien, puisqu'il y a un grand lien historique, il s'agit du Cabinda dont je suis originaire. Il y a 2 ans lorsque vous étiez dans l'opposition, vous avez daigné recevoir les responsables de Cabinda, à Lisbonne, dans le cadre du déroulement pacifique des incidents qui ont eu lieu concernant vos compatriotes. Actuellement étant donc au pouvoir, vous êtes expressément sollicité par ces mêmes compatriotes, des plus radicaux aux plus modérés, pour discuter avec vous parce que vous êtes considéré comme un grand homme politique. Et ma question est toute

simple : en ce moment qu'il y a un génocide silencieux au Cabinda, alors que vous pouvez jouer un rôle majeur, avec qui dialoguez-vous ? Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.

Réponse :

Je crois, avec tout le respect pour le Cabinda, que ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui, en terme de construction de l'Europe. Mais je vais répondre à votre question parce que c'est une question importante. Le Cabinda est une partie de l'Angola reconnue par toute la communauté internationale. Il n'y a aucun pays, que ce soit le Portugal, l'ancienne puissance coloniale, que ce soient les pays européens, que ce soient les pays de l'union africaine, que ce soient les pays des Nations Unies, qui reconnaissent le droit à l'indépendance du Cabinda. Je sais, d'après ce que j'ai entendu, que vous avez votre position que je respecte, mais ce n'est pas la position de la communauté internationale. La question du Timor Oriental est différente. Je la connais bien parce que j'ai beaucoup travaillé pour son indépendance à un moment où personne n'y croyait, surtout les grandes puissances. Mais c'était différent parce qu'il y avait une base de légitimité historique. Le Timor était reconnu par les Nations Unies comme un territoire autonome. Mais je reconnais qu'il y a un problème au Cabinda et j'en ai parlé avec les autorités angolaises il y a deux semaines. Mais il n'y a pas les conditions à l'heure actuelle sur le plan international pour la reconnaissance de l'indépendance du Cabinda. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne puisse pas y avoir un respect de l'identité du Cabinda au sein de l'Angola. C'est ma position.

Question :

Bonjour Monsieur le Premier Ministre. Je suis le Consul Général de l'Allemagne. Mais j'exprime mes opinions privées. Et j'aimerais bien faire quelques remarques venant du pays le plus grand en Europe, l'Allemagne. Je crois que vous avez tout à fait raison : il faut du respect pour les petits et moyens pays dans l'Union Européenne. Je crois que l'Allemagne est un pays qui a bien appris sa leçon après la Deuxième Guerre mondiale, parce que nous avons développé un système fédéraliste où nous respectons à l'intérieur de notre pays les Länders petits et les Länders grands. Je crois que pour nous c'est naturel qu'on ait du respect vis-à-vis des petits pays et des petites régions. Mais quand même, il faut se

rendre compte qu'il y a des contribuables en Allemagne et qu'ils contribuent d'une manière indirecte des taxes aux députés de Bruxelles. Et c'est clair qu'un pays comme l'Allemagne contribue beaucoup plus d'argent que la plupart des autres pays membres. Je crois que ça c'est quelque chose qu'il faut prendre en considération aussi, quand on décide sur les structures de l'avenir de l'Union Européenne. Je suis un peu étonné que vous n'avez pas mentionné le projet de construction de la Convention européenne pour le futur, parce que c'est là où il faut que nous prenions des décisions très importantes pour l'avenir de l'Europe. Il faut des structures qui fonctionnent, qui donnent des majorités, qui donnent des décisions et il y a un danger, si on a trop de tolérance vis-à-vis des pays petits et moyens, il y a un danger qu'on établisse des structures qui ne produisent pas des décisions et ça c'est important, établir des structures qui nous permettent de prendre des décisions.

Réponse :

Je comprends tout à fait vos remarques en ce qui concerne la question d'efficacité, mais en politique, l'efficacité n'est pas tout, c'est une partie, il y a aussi le sentiment d'appartenance, il y a aussi le problème de légitimité. Et la vérité, c'est qu'aujourd'hui nous sommes 25 états membres, on sera 25 états membres qui ont une histoire et une source de légitimité qui n'est pas dans l'Europe mais dans leur propre histoire nationale. Que ce soit au Portugal, que ce soit en Pologne, que ce soit en Allemagne bien sûr, ou dans les trois pays haltes.

C'est une question d'équilibre, d'efficacité, mais aussi de représentativité des facteurs nationaux. Les Etats Nations, avec tous leurs problèmes, continuent à être le cadre politique de référence principal pour nous tous, que ce soit pour l'Allemagne, le Danemark, en Irlande, en Grèce, au Portugal. C'est pourquoi, il faut faire des compromis, l'Allemagne, je l'ai dit d'ailleurs tout à l'heure quand j'ai cité par exemple Helmut Kohl, a eu l'intelligence stratégique, c'est mon opinion, de ne jamais utiliser sa dimension comme argument, et cela je trouve c'est l'intelligence même. Monsieur le Consul Général de l'Allemagne, soyons absolument francs et sincères, l'Allemagne sera toujours plus influente dans le sein de l'Union Européenne que les petits Etats membres, cela va de soi, c'est dans la nature même des choses. L'erreur serait de traduire sur le plan formel, sur

le plan structuré des institutions une sorte de différenciation. C'est pourquoi je dis que nous devons tous faire un compromis. Le Portugal tient au compromis - je ne l'ai pas dit ici parce que je ne voulais pas prendre trop votre temps - mais la position, notre position est une position favorable à la proposition de la Convention. Nous l'acceptons comme base de travail, mais on veut l'améliorer, on veut perfectionner, on veut une référence implicite au principe d'égalité entre les Etats membres. L'Union Européenne a une double légitimité, c'est une union de citoyens et une union d'Etats. Il faut trouver ce compromis et là j'espère compter avec l'Allemagne, avec l'intelligence stratégique, le bon sens des hommes politiques allemands en ce qui concerne la question financière économique qui, bien sûr, est très importante. Bien sûr qu'un pays qui comme l'Allemagne est le principal contribuable à l'Union Européenne a une influence accrue, mais est-ce qu'on va traduire cela dans le processus de décision formel ?

Question :

Monsieur le Premier Ministre. Tout simplement pour compléter je me permets de dire le pouvoir de la force de l'Europe c'est la complémentarité de ses pays membres. Et justement sur la question des contribuables nets, comme c'est le cas des grands pays, je prends l'exemple du Luxembourg, pour lequel c'était un sacrifice à l'époque de faire partie des constructeurs de l'Europe parce qu'il avait le taux de vie le plus élevé à ce moment là.

Réponse :

Je n'ai rien à ajouter.

Question :

C'est une question que j'adresse au politologue qui est non seulement Premier Ministre. Je m'adresse en fait aux deux. Je sais que le Premier Ministre est un lecteur des classiques, de Max Weber et d'autres, ma question est très indiscrète, la réponse pourra peut-être être politique, mais nous sommes dans l'université ici. La question est la suivante : combien de fois par jour ou par semaine y a-t-il une tension pour le Premier Ministre du Portugal entre l'éthique de la conviction d'une part et l'éthique de la responsabilité d'autre part ?

Réponse :

C'est vrai, très souvent je me rappelle de ce texte de Max Weber. Car très souvent, par exemple dans les questions européennes, nous prenons une décision qui n'est peut-être pas celle que notre première conviction. C'est une question typique, très helvétique, celle de la responsabilité.

Nous avons dit que nous sommes contre la guerre, que nous n'aimons pas la guerre, que nous sommes contre l'intervention sans la position des Nations Unies, mais au cas où il y a une guerre entre un allié qui est une démocratie et un régime qui ne l'est pas, nous devons être avec notre allié. C'est le problème de conflit de valeurs que sait Pierre Allan, mon cher ami.

Question :

Monsieur le Premier Ministre. En 1974, quand nous étions les deux encore jeunes, beaux et riches, tu m'as présenté un travail de séminaire, j'étais à l'époque chargé de cours à l'institut universitaire d'études européennes, sur les relations entre la Suisse et la communauté économique européenne, comme elle s'appelait à l'époque. Ici, tu te trouves face à un public suisse, genevois et la théorie officielle et politiquement correcte est de dire que les négociations bilatérales, c'est la seule voie possible et raisonnable etc. Il y en a d'autres qui sont peut-être plus illuminés, qui se rendent compte que cette voie est sans issue. Moi, j'aimerais savoir - tu es ici à l'Université et tu as la liberté de parole - ton point de vue, il me serait extrêmement utile. Merci beaucoup à l'avance.

Réponse :

Cher ami. Je me rappelle bien de vos séminaires et de tous ce que France Bocard m'a appris sur le commerce international, sur la vision suisse aussi de ce commerce international et du rôle de la Suisse dans ce système. J'ai pris bien note, tout à l'heure, du Conseiller d'Etat qui a dit qu'il ne voulait pas entrer dans une compétence fédérale. Donc, moi je ne vais pas entrer dans les compétences fédérales, mais, à titre personnel, je vais vous dire ma vision. En tant qu'ami de la Suisse, ami de Genève, ami sincère de votre pays, de cette ville, de cette université. La Suisse est un pays européen qui a amené une contribution extraordinaire au développement de l'Europe surtout à certains égards, c'est même le plus européen des pays, car il a en lui même trois communautés tellement impor-

tantes, l'expression allemande, l'expression française, l'expression italienne, à part des Grisons et d'autres encore, à part aussi des communautés étrangères, notamment la communauté portugaise qui est aussi une communauté très importante ici à Genève. Donc on est un véritable exemple d'Europe ici. D'autre part, en terme commerciaux et d'ouverture, la Suisse est un des pays des plus européens de l'Europe, par le nombre de la part de son commerce avec d'autres pays européens. Là, où la Suisse n'est pas présente, c'est dans les institutions européennes. La question que je pose en termes intellectuels, à mes amis suisse toujours est : Vous préférez être à l'extérieur à subir les conséquences des décisions que l'Union prend ou vous préférez être à l'intérieur à participer à ces décisions ? C'est la question. J'espère que plutôt, plus tard la décision sera oui, en tout cas je respecte toujours la décision que le peuple prend parce que je suis un démocrate.

« Au nom du Président de la fondation, je clos cette séance. Je vous remercie. »

KEYNOTE ADDRESS
PRIX LATSIS UNIVERSITAIRES 2003

**L'Europe à la croisée des chemins :
« Vers la société de la connaissance »**

VIVIANE REDING

MEMBRE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE
RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE



FONDATION LATSIS
Internationale
N° 19

**L'Europe à la croisée des chemins :
« Vers la société de la connaissance »**



VIVIANE REDING

MEMBRE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE
RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE

Nous sommes, dans l'Union, comme dans le reste du monde, à la croisée des chemins.

L'Europe se donne un nouveau Traité, dans les douleurs de l'enfantement. Espérons que les dernières décisions à prendre ne le seront pas pendant les affres d'une nuit obscure à l'aide de comptes d'apothicaires (l'exemple négatif de Nice étant encore dans tous les esprits !). Ce serait dommage, surtout après un projet de Traité préparé dans la transparence par la Convention, avec la collaboration active des élus nationaux et européens, après consultation intensive de la société civile. La citoyenneté européenne, nouvelle donne de la politique de l'Union, s'est pleinement exprimée pendant l'élaboration du projet de Traité. Le tout est de ne pas l'obnubiler au moment où on donne les dernières touches à l'œuvre.

L'Europe se donne la dimension d'un continent qui se réconcilie avec lui-même, avec l'histoire. Au fil des siècles, les guerres et les politiques ont morcelé le continent. L'Europe a entrepris de reconstruire le continent. En fait, cet élargissement est une réunification, indispensable pour sauvegarder la paix et la sécurité pour 480 millions de citoyens. Encore faudrait-il ne pas perdre de vue que cet élargissement est bien plus qu'une action de solidarité, qu'une redistribution de fonds régionaux, structureaux, sociaux. Si au-delà de l'impact sécuritaire et économique, la réunification ne s'occupe pas de la citoyenneté européenne, (cette façon de faire vivre en commun autour d'un projet de société partagé, dans le plein respect des diversités, une multitude de peuples et de mentalités), l'Union rétrogradera vers un marché commun peuplé de consommateurs et ratera l'occasion unique de créer une véritable famille européenne.

Un autre fait essentiel doit être considéré.

L'ordre mondial, fondé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale sur le multilatéralisme, est en crise. L'échec de l'OMC et la guerre en Irak ne sont que les pointes de l'iceberg. Quand le multilatéralisme bat de l'aile, nous courrons de grands risques de confrontations politiques. Or, dans un monde de plus en plus interdépendant, il est indispensable de trouver des solutions basées sur le multilatéralisme.

D'ailleurs le multilatéralisme est ce qui définit le projet européen. Nos valeurs communes seront inscrites dans le futur Traité constitutionnel. Elles se traduisent par des institutions communes, des règles communes et les moyens de les faire respecter. A l'intérieur comme à l'extérieur de l'Union, l'Europe se doit d'appliquer ces préceptes, unique moyen de résoudre des problèmes communs dans l'équité et dans l'équilibre.

Autre fait incontournable : la mondialisation n'est pas une option, elle est une réalité porteuse de risques mais aussi, fort heureusement, porteuse de nouvelles opportunités. D'ailleurs, nos citoyens le reconnaissent. Dans une récente analyse des tendances de l'opinion publique (Eurobaromètre octobre 2003) 63 % des sondés estiment les effets de la mondialisation favorable, surtout en matière de science (83 %), échanges culturels (80 %) démocratie (59 %) et croissance économique (57 %). L'Union, dans son ensemble, doit relever le défi de la mondialisation. C'est la raison pour laquelle nos dirigeants politiques se sont fixé un objectif ambitieux : devenir l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive au monde d'ici à 2010. C'était à Lisbonne, en l'an 2000. Aujourd'hui, à mi-chemin, quels progrès ont été obtenus ?

De récents rapports (je pense ici en particulier au rapport de M. SAPIR « An Agenda for a Growing Europe » ; l'analyse "Development of Human Capital aimed at Social Cohesion and Competitiveness of EU" par le Ministère de l'éducation italien ; la communication de la Commission "Education et Formation ; l'urgence des réformes pour réussir la stratégie de Lisbonne") montrent qu'en dépit des progrès réalisés, les performances, surtout économiques, laissent encore beaucoup à désirer. Le taux de croissance moyen diminue de manière constante depuis plusieurs décennies. Par rapport aux Etats-Unis, le PIB moyen par habitant dans l'Union est resté constant depuis le début des années 80, autour de 70 %.

Améliorer la croissance doit être la priorité numéro un de l'Union. Et ce pour plusieurs raisons :

- Une Europe plus dynamique nous permettra d'intégrer plus facilement les nouveaux Etats membres de l'Union, compte tenu notamment des écarts de niveaux de vie ;

- Une Europe plus dynamique sera un partenaire fort au niveau mondial ;
- Nous avons besoin de croissance pour soutenir le modèle social européen et pour donner une chance à la base de la citoyenneté européenne, faite de formation et de connaissance.

Ce n'est ainsi pas une coïncidence si la Commission vient de lancer l'initiative pour la croissance en Europe. Elle calcule que cette initiative pourrait se traduire par une augmentation de 0.6 à 1 % du PIB. Cette initiative de la Commission devrait non seulement viser à améliorer les Réseaux Trans-Européens, mais aussi à augmenter l'investissement en recherche et développement et dans les ressources humaines.

Car c'est justement en matière de ressources humaines que le bât blesse. Or, il est désormais connu que l'investissement dans les ressources humaines contribue à la croissance et à la compétitivité au moins autant que l'investissement en capital ou en équipement. D'ailleurs les différences compétitives entre les Etats-Unis et l'Europe résident dans le fait que le développement du capital humain est plus forte aux USA que dans l'Union. Calculé sur le revenu généré par un travailleur pendant sa vie active, les chiffres pour les USA s'élèvent à 510 000 euros, contre 250 000 euros dans l'Europe des 25. L'avance américaine s'expliquant par un taux d'emploi plus élevé (48 % contre 41 %), une durée de la vie active plus longue de 2 ans, un niveau général d'éducation plus élevé et un niveau salarial plus élevé.

Fait intéressant : les nations européennes les plus compétitives classées dans le "Global Competitiveness Report 2003/2004" du World Economic Forum (1^{re} place mondiale pour la Finlande, 3^e place pour la Suède, 4^e pour le Danemark) sont celles dont les systèmes éducatifs sont les plus performants !

Des études montrent aussi qu'un individu avec un niveau de compétences élevé aura davantage d'opportunités sur le marché du travail, un meilleur statut social et des revenus plus élevés. Ceci pourrait être la raison pour laquelle le pourcentage de forts contributeurs à l'économie est de 31 % aux USA, contre 14 % seulement en Europe. Le chiffre des

désavantagés sociaux montre la même tendance : 5 % aux USA contre 18 % en Europe (étude du Ministère italien, citée plus haut).

L'éducation et la formation sont donc les conditions *sine qua non* d'une main d'œuvre de qualité et d'une société innovante. Permettez-moi d'illustrer mon propos à travers quelques exemples :

- En dépit du ralentissement de l'économie, les « knowledge-intensive » services en général, et le secteur des nouvelles technologies de l'information, continuent d'avoir besoin d'une main d'œuvre très qualifiée : au cours des cinq dernières années, 60 % des nouveaux emplois ont été créés dans les secteurs à haut niveau de qualification.
- L'économie de la Connaissance est déjà une réalité. Elle représente aujourd'hui plus de 50 % de la richesse dans les pays industrialisés. De plus, au cours des cinq dernières années, la progression de l'emploi dans les secteurs dits à haute densité de connaissances (secteur employant plus de 40 % de diplômés de l'enseignement supérieur) a été trois fois supérieure à la croissance moyenne de l'emploi tous secteurs confondus. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont déjà révolutionné notre manière de travailler, de communiquer ou de faire des affaires.
- Compte tenu de la concurrence des économies émergentes – qui parviennent à attirer les entreprises européennes grâce à une main d'œuvre qualifiée et des avantages fiscaux – l'avantage comparatif de l'Union sera dans sa capacité de produire des innovations et de les transformer en de nouvelles opportunités de marché.
- Les individus devront aussi posséder un bagage de compétences. Les compétences traditionnelles que sont l'écriture, la lecture et le calcul continueront d'être essentielles. Toutefois, les individus ont aussi besoin d'acquérir des nouvelles compétences clés qui sont de plus en plus importantes dans la société de la connaissance : apprendre plusieurs langues étrangères, capacité d'apprendre à apprendre, créativité, compétences sociales, compétences en nouvelles technologies.
- L'Union doit aussi faire face aux conséquences du vieillissement de la population. Les individus doivent avoir accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie pour mettre à jour leurs compétences et

s'adapter aux changements. Cela aura un impact positif sur le taux d'emploi dans l'Union – qui demeure en deçà de celui des Etats-Unis – et contribuera à réduire les pénuries de main d'œuvre efficace et compétente présentes ou futures.

Dans ce contexte, je voudrais vous rappeler un proverbe chinois : « *Si tu veux une année de prospérité, cultive du riz. Si tu veux dix ans de prospérité, plante des arbres. Si tu veux cent ans de prospérité, éduque des hommes* ».

En dépit de ces sages paroles, que constate-t-on ?

Un déficit d'investissement dans les ressources humaines.

Le Conseil européen de Lisbonne a appelé les Etats membres à « accroître chaque année substantiellement l'investissement par habitant dans les ressources humaines ». En 2000, l'investissement public en éducation mesuré en proportion du PIB était de 5 % dans l'Union, soit un chiffre comparable à celui des Etats-Unis (4,8 %) et supérieur à celui du Japon (3,5 %). Toutefois, au cours de la période 1995-2000, l'effort public a diminué dans la plupart des Etats membres. De plus, l'Union souffre d'un sous investissement du secteur privé, en particulier dans l'enseignement supérieur et dans la formation continue. Dans ces secteurs, aux Etats-Unis, l'effort privé est cinq fois plus important que dans l'Union.

En outre, la dépense par étudiant est aux Etats-Unis et au Japon supérieure à celle de l'Union pour tous les niveaux du système d'enseignement. C'est dans l'enseignement supérieur que la différence est la plus grande : l'Union y dépense deux fois moins par étudiant que les Etats-Unis. Il est intéressant de noter que les dépenses publiques sont les mêmes des deux côtés de l'Atlantique. La différence vient du secteur privé : 0,2 % du PIB en Europe contre 1,2 % du PIB aux Etats-Unis.

De nombreux clignotants sont au rouge.

- Le décrochage scolaire est très élevé : 20 % en moyenne européenne.
- Un nombre élevé de jeunes n'atteignent pas les compétences clés, l'étude Pisa en est témoin.

- La participation au LLL est insuffisante : taux de participation moyen 8,5 %.
- Pas assez de diplômés en enseignement supérieur : Union 23 %, Japon 36 %, USA 37 %.
- Universités + recherche, pour un nombre de 4000 universités aussi bien en Europe qu'aux USA, le nombre d'étudiants étrangers est beaucoup plus élevé aux USA (d'Amérique latine 60 000 aux USA et 20 000 seulement en Europe ; de l'Asie 320 000 aux USA et 180 000 seulement en Europe). En même temps 100 000 chercheurs européens ont déménagé aux USA !

Pour moi, le message est clair. L'Union et les Etats membres ne font pas assez. Nous sommes en train de construire une société de la connaissance sans connaissance suffisante, en oubliant les fondations : c'est-à-dire éduquer et former les individus. Par ces déficits nous sommes en train de mettre en danger notre croissance et notre compétitivité futures.

Qui plus est, nous mettons en danger les fondements de nos sociétés. Pour moi il est clair que l'éducation ne poursuit pas uniquement des buts économiques. L'éducation concerne avant tous les individus, chacun d'entre nous. L'éducation doit permettre à chacun de réaliser son potentiel et ses aspirations. Elle doit permettre à chacun de participer à la vie sociale, culturelle et politique. Elle doit permettre aux individus de tirer profit des opportunités offertes par la société de la connaissance.

En ce sens, développement « économique » et évolution de la citoyenneté sont intimement liés.

Alors : que faire pour résoudre les problèmes, sachant que l'accroissement du niveau moyen des études d'un an amène un taux de productivité supérieur de 4 à 6 % à court terme ?

Personne n'a trouvé la recette miracle. Il y a toutefois quelques actions que nous devons absolument réaliser :

- Redynamiser le Marché intérieur ;
- Améliorer le cadre macro-économique : dans ce domaine, la Commission a sans cesse appelé à davantage de coordination des politiques

économiques. J'espère que le projet de Constitution sera amélioré dans ce domaine ;

- Réformer les politiques de convergence et de cohésion – c'est ce à quoi la Commission réfléchit en ce moment dans le cadre des discussions autour des nouvelles perspectives financières pour la période 2007-2013 ;
- Améliorer l'efficacité des procédures de décision au niveau communautaire – à ce sujet, la Commission a déjà indiqué qu'il fallait réduire le nombre de domaines soumis à l'unanimité ;
- Et enfin bien sûr investir davantage dans la connaissance.

Comme vous le savez, les Etats Membres sont seuls responsables de l'organisation de leurs systèmes d'éducation et de formation. L'Union n'a aucun pouvoir dans ce domaine. Par contre, l'Union peut, dans le cadre du Traité, soutenir et encourager la coopération entre les Etats membres. Depuis 2000 (Lisbonne) une révolution silencieuse a eu lieu. L'année 2001 est une année charnière dans l'histoire de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation. En effet, les Etats Membres se sont mis d'accord sur trois buts stratégiques à atteindre d'ici à 2010.

- Améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation ;
- Faciliter l'accès à l'éducation et la formation ;
- Ouvrir l'éducation et la formation sur le monde.

Ces buts en eux-mêmes ne sont pas nouveaux. Ce qui est nouveau, c'est leur caractère commun. Les Etats membres se sont mis d'accord de travailler ensemble afin d'atteindre les buts. Par là, ils reconnaissent que les réformes au niveau national sont susceptibles d'être plus pertinentes, si elles sont basées sur des expériences (positives ou négatives) faites par d'autres.

En même temps les Etats membres se sont mis d'accord sur des indicateurs et d'objectifs quantifiés afin de mieux souligner les priorités et afin de mesurer les progrès par rapport aux objectifs fixés. C'est dans ce cadre que les Etats membres se sont mis d'accord sur cinq objectifs quantifiés à atteindre d'ici à 2010 :

- Il faut diminuer de moitié le nombre de jeunes quittant le système scolaire sans qualification (actuellement 20 %) ;
- Le nombre d'élèves ayant des difficultés en lecture doit diminuer de 20 % ;
- Le pourcentage des jeunes ayant au moins atteint le niveau d'éducation secondaire supérieur doit atteindre 85 % ;
- Au moins 12,5 % des adultes européens devraient chaque année avoir accès à l'éducation et la formation tout au long de la vie (actuellement 8,5 %) ;
- Le nombre de diplômés en sciences et en technologie devrait augmenter de 15 % et le déséquilibre entre les hommes et les femmes dans ce domaine diminuer.

Investir davantage dans les ressources humaines constitue une autre priorité. Il faut :

- un investissement plus important et plus efficace du secteur public ;
- une plus forte contribution du secteur privé. Les entreprises et les individus devraient recevoir des incitations pour investir davantage (par exemple sous forme d'incitations fiscales).

En octobre 2003, les ministres de l'éducation du travail ont rencontré à Milan des représentants de l'industrie pour voir ensemble, comment le capital humain peut être développé et quelle aide peut être fournie en ce sens par le secteur privé. Il est temps de décloisonner l'enseignement, d'avoir une approche concertée et coordonnée (public/privé ; éducation/social/économique) pour développer le capital humain.

La participation du secteur privé est indispensable au niveau de l'enseignement supérieur, vu le manque de financement privé (0,2 % du PIB en Europe contre 1,2 % du PIB aux USA) et vu la distance psychologique entre les mondes de l'université et du travail. Une collaboration accrue s'impose pour faire « décoller » l'enseignement supérieur, y compris dans la mise en œuvre de « centres d'excellence » en matière de recherche. Je plaide donc pour une responsabilisation du secteur privé en ce sens et pour l'ouverture de l'université au monde extérieur. Ce n'est que d'une collaboration étroite des deux secteurs dans le plein respect de leurs responsabilités respectives, que les universités européennes sortiront renforcées.

Quant à la réalisation de l'espace européen de l'enseignement supérieur, des décisions politiques importantes ont été prises en septembre 2003 lors de la conférence de Berlin (« Bologna follow-up »). 40 Etats se sont mis d'accord pour mettre en place à partir de 2005 (nette amélioration comparé à la date butoir 2010 seule en lice avant la conférence de Berlin !) le système Bachelor (3 ans) master (2 ans) ainsi que les réformes de contenu de l'enseignement y afférent. En outre, les ministres se sont engagés à des progrès rapides sur les points suivants : généralisation du transfert et de la capitalisation des crédits d'études, analyses de qualité des contenus, transparence, transférabilité des bourses d'études, aides à la mobilité.

Ainsi se mettra en place un véritable espace européen universitaire, identique en structures, divers en contenus, comparable en qualité. Pour ce faire, le projet "Erasmus Mundus", accepté avec enthousiasme et par vote unanime au Parlement européen, deviendra à partir de 2004 une action-phare.

Le projet prévoit des cursus communs au niveau "masters" entre plusieurs universités de plusieurs Etats membres. Les étudiants doivent – pour obtenir leur "master européen" – avoir étudié dans au moins 3 universités, tout en ayant appris (au-delà de leur spécialité) les langues et diversités culturelles de leurs universités hôtes.

Jusqu'en 2008, la mise en place de 250 joint-ventures entre universités est prévue, permettant l'accès à ces "masters européens" d'étudiants de pays tiers et de visiting-professors à l'aide d'aides financières substantielles.

Erasmus Mundus va remettre les universités européennes sur le devant de la scène au niveau mondial en devenant un pôle d'attraction pour les meilleurs étudiants, professeurs et chercheurs du monde entier !

L'éducation est, à bien des égards, la clé qui nous permettra d'atteindre nos objectifs économiques et sociaux. Elle permet aussi de rapprocher les peuples et de contribuer à une plus grande compréhension entre les cultures. Elle est en outre le moyen pour répandre les valeurs démocratiques et citoyennes qui sont les nôtres.

Nous connaissons les problèmes et défis. Nous savons quelles sont les solutions pour y remédier. A nous de changer les problèmes en opportunités. Par une coopération structurée, des actions ciblées selon les priorités à établir par les Etats membres, la mise en place du “life-long-learning”, la mise à contribution du secteur et des partenaires sociaux.

Depuis Lisbonne, il est devenu évident que la société de la connaissance demande des politiques nouvelles, ciblées, équitables, innovatrices, courageuses. Les priorités stratégiques, menant au renforcement du capital humain, peuvent être résumées comme suit :

- Apprendre à apprendre.
- Apprendre à faire.
- Apprendre à être.
- Apprendre à vivre ensemble.